

INTRODUCTION

Le présent volume de «Sources et méthodes: statistiques du travail» présente les descriptions méthodologiques des recensements effectués au cours de la période 1989-1994. Son but est double:

- fournir des informations de base sur les méthodes suivies dans les différents pays pour établir des statistiques sur la population active, l'emploi et le chômage au travers des recensements;
- illustrer la comparabilité des statistiques produites par les différents pays.

Un tableau synoptique présente les principales caractéristiques des recensements décrits.

Les descriptions présentées ici couvrent 115 pays. Elles ont été préparées sur la base des informations communiquées par les bureaux nationaux de statistique en charge des recensements. Dans quelques cas, les informations ont été recueillies dans les publications nationales. Chaque description a été soumise au pays concerné afin qu'il puisse effectuer des observations, qui ont été prises en compte lorsqu'elles ont été reçues dans les limites du programme prévu pour leur publication.

Les descriptions suivent un même plan et utilisent des sections et rubriques types afin de faciliter les comparaisons. Dans la mesure du possible, les questions utilisées lors du recensement ont été indiquées. Les rubriques et leur contenu sont décrits ci-dessous:

1. Nom et adresse de l'organisme responsable du recensement:

Le nom et l'adresse de l'organisme responsable sont indiqués dans la langue du pays ou dans la langue de correspondance officielle du pays avec le BIT.

2. Recensements de population effectués depuis 1945 (années):

Sont indiquées ici les années pendant lesquelles il a été procédé à un recensement depuis 1945.

3. Champ du recensement:

a) Territoire couvert: On a indiqué sous cette rubrique la couverture géographique du pays ou territoire et, quand elle était limitée, les parties ou régions qui en étaient exclues.

b) Personnes couvertes: On a spécifié ici quelle population était couverte par le recensement, et tout groupe qui en était exclu, tel que par exemple les résidents étrangers ou les nationaux résidant habituellement ailleurs.

4. Période de référence:

A été indiquée ici la période de référence (par exemple un jour, une semaine ou une année) utilisée pour la collecte des caractéristiques économiques.

5. Principaux sujets:

On a dressé ici une liste des principaux sujets touchant l'activité économique des personnes pour lesquels des informations ont été recueillies lors du recensement.

- | | |
|---|-----|
| a) Population totale, selon le sexe et l'âge: | ... |
| Population active par: | |
| b) Sexe et âge: | ... |
| c) Branche d'activité économique (industrie): | ... |
| d) Profession: | ... |
| e) Situation dans la profession: | ... |
| f) Niveau d'instruction le plus élevé: | ... |
| g) Durée du travail: | ... |
| h) Autres caractéristiques: | ... |

Sur ces différents sujets, on a fourni des renseignements tels que la façon dont l'âge est déterminé, le concept utilisé pour la mesure du temps de travail (habituel ou effectif, etc...), et les différents thèmes pour lesquels ont été recueillies des informations supplémentaires concernant l'activité économique des personnes (montant des revenus, travail à temps partiel ou à plein temps, etc...).

6. Concepts et définitions:

a) Population active: La composition de la population active indiquée dans la «Résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi» (adoptée par la treizième Conférence internationale des statisticiens du travail, en 1982) a été considérée comme la définition

standard au regard de laquelle la définition utilisée par le pays considéré lors de ce recensement a été décrite. L'inclusion ou l'exclusion de certains groupes de personnes (retraités, ménagères, etc...) a été indiquée en fonction de cette Résolution (dont on trouvera les extraits en question en annexe).

Sont mentionnés sous cette rubrique:

- les limites d'âges utilisées pour la population active;
- l'inclusion ou l'exclusion des forces armées.

b) Emploi: La définition nationale utilisée dans le recensement a été donnée ici, ainsi qu'une liste de certaines catégories que le pays a indiquées être incluses dans la définition de l'emploi, et pour certaines identifiables séparément.

Les détenteurs de plusieurs emplois ne sont listés ici que dans le cas où ils sont identifiables séparément.

c) Chômage: On a indiqué ici la définition nationale utilisée dans le recensement.

7. Classifications utilisées:

a) Branche d'activité économique (industrie): Sont indiquées ici si possible les questions utilisées lors du recensement pour procéder à cette classification par type d'industrie et le nombre de groupes utilisés pour coder cette variable. On a indiqué ici si des liens avaient ou non été établis entre la classification nationale et la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CIT), Révision 2 (1968) ou Révision 3 (1990).

b) Profession: Sont indiquées ici si possible les questions utilisées lors du recensement pour procéder à cette classification par type de profession et le nombre de groupes utilisés pour coder cette variable. On a indiqué ici si des liens avaient ou non été établis entre la classification nationale et la Classification internationale type des professions (CITP-1968 ou CITP-1988).

c) Situation dans la profession: Sont indiqués ici les groupes utilisés pour coder cette variable (et leur nombre).

8. Principales différences par rapport au recensement précédent:

Des informations sont fournies ici sur tout changement intervenu depuis le précédent recensement sur la couverture, les concepts ou les définitions, etc...

9. Publication des résultats du recensement:

Cette rubrique fournit le titre de la ou des publications nationales dans lesquelles les résultats du recensement ont paru, le nom de l'organisme responsable de cette publication, et indique si ces résultats sont disponibles sous d'autres formes (disquettes, bandes magnétiques, CD-ROM, etc...).

AFRIQUE DU SUD

1. Nom et adresse de l'organisme responsable du recensement:

Central Statistical Service, Private Bag x 44, Steyn's Arcade, 274 Schoeman Street, Pretoria 0001.

2. Recensements de population effectués depuis 1945 (années):

1946, 1951, 1960, 1970, 1980, 1985 et 1991. La présente description se réfère au recensement de 1991 (qui a eu lieu le 7 mars).

3. Champ du recensement:

a) Territoire couvert: République d'Afrique du Sud (sauf Transkei, Bophuthatswana, Venda et Ciskei).

b) Personnes couvertes: Ensemble de la population.

4. Période de référence:

Jour du recensement.

5. Principaux sujets:

- | | |
|---|-----|
| a) Population totale, selon le sexe et l'âge: | oui |
| Population active par: | |
| b) Sexe et âge: | oui |
| c) Branche d'activité économique (industrie): | oui |
| d) Profession: | oui |
| e) Situation dans la profession: | oui |
| f) Niveau d'instruction le plus élevé: | oui |
| g) Durée du travail: | non |
| h) Autres caractéristiques: | oui |